

Site de Caen
1 rue recteur Daure - CS 60040
14006 Caen Cedex 1
Téléphone : 02 50 01 83 00

Unité départementale du Calvados
1 rue recteur Daure - CS 60040
14006 Caen cedex 1
Téléphone : 02 50 01 83 00

Unité départementale de la Manche
1 bis rue de la Libération
BP 70271 - 50001 Saint-Lô Cedex
Téléphone : 02 50 71 50 54

Unité départementale de l'Orne
Cité administrative - Place Bonet
61013 Alençon
Téléphone : 02 33 32 50 93

Unité départementale du Havre
48 rue Denfert Rochereau
76600 Le Havre
Téléphone : 02 35 19 32 64

Site de Rouen
Cité administrative
2 rue Saint Sever - BP 86002
76032 Rouen Cedex
Téléphone : 02 35 58 53 27

Unité départementale Rouen-Dieppe
1 rue Dufay 76100 Rouen
Téléphone : 02 32 91 97 60

Unité départementale de l'Eure
Rue de Melleville
27930 Angerville-la-Campagne
Téléphone : 02 32 23 45 70



DREAL Normandie



Conception graphique : DREAL/MICOM

Septembre 2019

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie
Cité Administrative- 2 rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex
Tél : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr



Crédits photos 1^{ère} page dans l'ordre : Bernard Suard/MEDDE-MLETR (1) ; DREAL Normandie (2 et 3) ; Thierry Degen/MEDDE-MLETR (4)
Crédits photos dernière page dans l'ordre : DREAL Normandie (1 et 2) ; Laurent Mignaux/MEDDE-MLETR (3) ; DREAL Normandie (4)

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

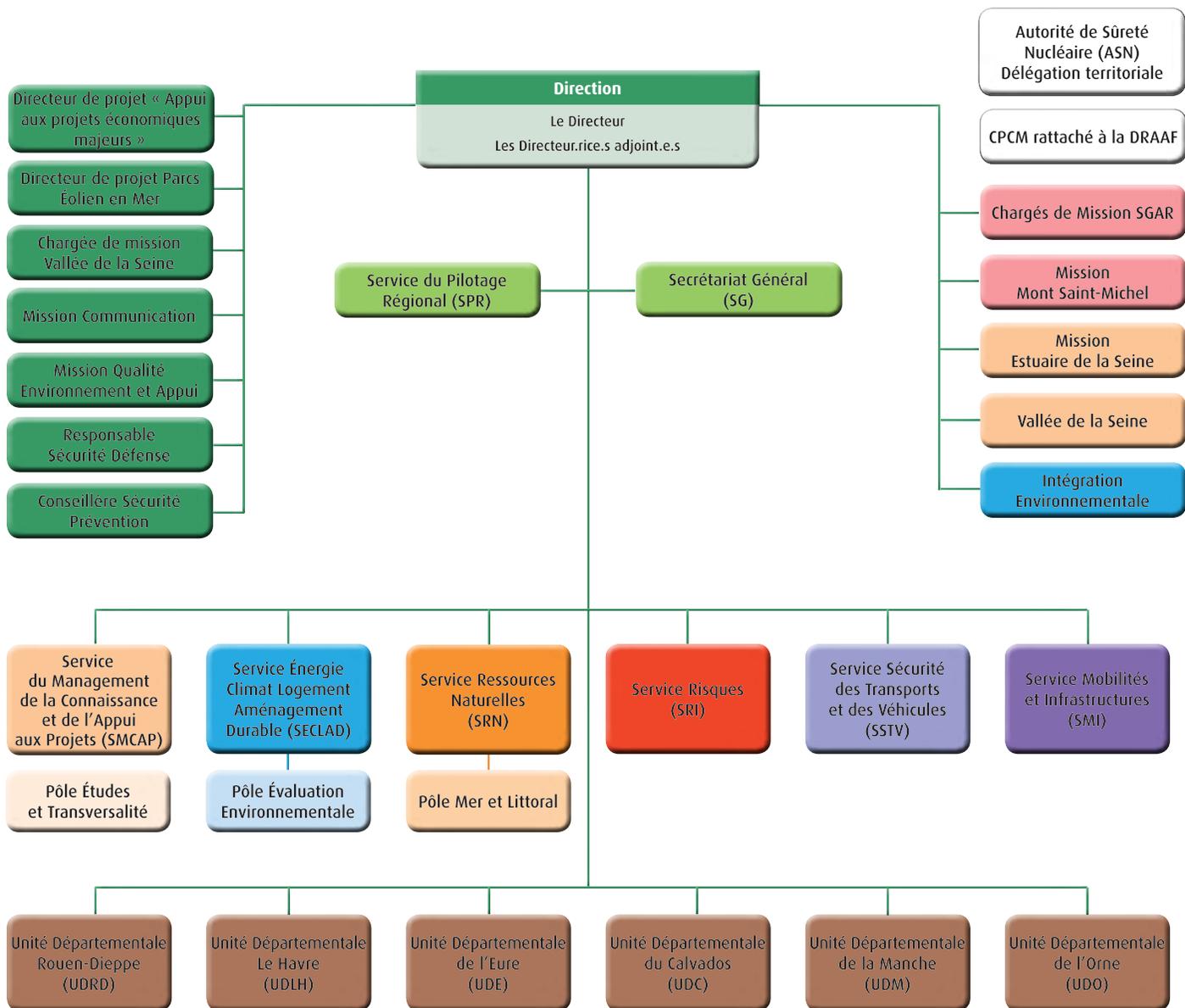


MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

Missions

- ▶ La DREAL est porteuse de la transition écologique et solidaire
- ▶ Elle est porteuse du plan de relance du bâtiment et de la construction, et de la réhabilitation thermique des bâtiments
- ▶ Elle promeut le développement soutenable du territoire
- ▶ Elle veille à la sécurité des territoires face aux risques technologiques et aux risques naturels
- ▶ Elle veille à la préservation de l'environnement, de la biodiversité et de la qualité de la ressource en eau
- ▶ Elle contribue à la préservation et à la valorisation des paysages et des sites
- ▶ Elle promeut la desserte des territoires et la mobilité durable
- ▶ Elle assure la régulation et le contrôle des transports routiers et veille à la sécurité des véhicules

Organigramme



DRAAF : Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

CCPM : Centre de Prestations Comptables Mutualisées

SGAR : Secrétariat Général pour les Affaires Régionales